



Yves BAILLON
Bernard BEZAUD
Frédérique DROIN
Patrick DUPERRON
Eric JOLY
Jean-Brice JOLY
Paul PACAUD
Pierre-Henri PACAUD
Anthony PETER

ASSOCIATION LA CHENERAIE

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2012

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Le Jardin Suédois - 11, rue Guilloud - 69442 Lyon cedex 03 - Métro Sans Souci - Ligne D

Tél. 04 72 68 87 87 - Fax 04 72 33 16 18 et 04 72 68 87 70

SAS AU CAPITAL DE 2 281 520 EUROS - INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE - 8 302 095 716 RCS LYON

site Internet : www.ekyllis.com

Membre de



JEFFREYS HENRY INTERNATIONAL



ASSOCIATION LA CHENERAIE

Association Loi 1901
Château de Sérézin

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2012

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association **LA CHENERAIE**, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823.19, du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Principes comptables

Nous avons analysé les principes comptables auxquels votre association fait référence pour l'établissement de ses comptes annuels. Ces principes nous paraissent conformes à la réglementation en vigueur et sont correctement décrits dans l'annexe.

Présentation d'ensemble des comptes

Nous estimons que la présentation d'ensemble des comptes, dans ses aspects significatifs, est conforme à la réglementation en vigueur.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Lyon, le 25 avril 2013

Le Commissaire aux comptes

EKYLIS

Jean Brice JOLY

Bilan (Actif - Passif)

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	31 421	27 111	4 310	8 260
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
Immobilisations corporelles				
Terrains	182 059		182 059	182 059
Constructions	18 601 748	5 800 076	12 801 672	13 521 152
Installations techniques, matériel et outillage	1 144 011	907 610	236 401	300 452
Autres immobilisations corporelles	1 965 283	1 147 687	817 596	750 768
Immob. en cours / Avances et acomptes	13 636		13 636	13 571
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	579		579	579
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	2 441		2 441	2 441
ACTIF IMMOBILISE	21 941 177	7 882 485	14 058 693	14 779 282
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	611 760	54 163	557 598	2 332 334
Autres créances	385 807	99 151	286 656	347 496
Divers				
Valeurs mobilières de placement				632 070
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	5 404 256		5 404 256	2 587 231
Charges constatées d'avance	27 857		27 857	11 747
ACTIF CIRCULANT	6 429 580	153 314	6 276 366	5 910 877
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	28 370 857	8 035 798	20 335 059	20 690 159

Bilan (Actif - Passif)

	Net au 31/12/12	Net au 31/12/11
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 898 598	1 892 975
Ecarts de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	928 396	557 097
Report à nouveau	-497 748	-522 732
RESULTAT DE L'EXERCICE	90 395	247 811
Subventions d'investissement	2 052 910	2 118 959
Provisions réglementées	121 710	92 868
FONDS PROPRES	4 413 471	4 386 977
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle	368 070	516 542
Droit des propriétaires		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	368 070	516 542
Provisions pour risques	200 000	150 000
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	200 000	150 000
Fonds dédiés sur subventions	43 685	43 685
Fonds dédiés sur autres ressources		
FONDS DEDIES	43 685	43 685
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	10 907 445	11 529 242
Emprunts et dettes financières diverses	573 277	644 645
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 536	508 864
Dettes fiscales et sociales	1 463 767	1 407 603
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	264 144	104 101
Autres dettes	1 500 153	1 189 236
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance	139 510	209 264
DETTES	15 309 833	15 592 955
Ecarts de conversion - Passif		
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	20 335 059	20 690 159

Compte de résultat

	du 01/01/12 au 31/12/12 12 mois	du 01/01/11 au 31/12/11 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Titre 1 : Dotations et produits de tarification	3 407 724	3 505 253	-97 528	-2,78
Titre 2 : Prestations de services	6 812 994	6 823 014	-10 020	-0,15
Titre 3 : Autres produits de gestion courante	169 986	155 076	14 910	9,61
Produits d'exploitation	10 390 705	10 483 344	-92 638	-0,88
Autres achats non stockés et charges extér	2 030 906	1 936 369	94 537	4,88
Impôts et taxes	552 830	522 086	30 744	5,89
Salaires et Traitements	4 643 258	4 491 240	152 018	3,38
Charges sociales	1 966 980	1 918 325	48 655	2,54
Amortissements et provisions	981 079	954 093	26 986	2,83
Autres charges				
Charges d'exploitation	10 175 053	9 822 113	352 940	3,59
RESULTAT D'EXPLOITATION	215 653	661 231	-445 578	-67,39
Déficit ou excédent transféré	-7 895	-22 720	14 825	-65,25
Produits financiers	45 424	27 818	17 606	63,29
Charges financières	438 088	453 319	-15 231	-3,36
Résultat financier	-392 664	-425 501	32 837	-7,72
RESULTAT COURANT	-184 907	213 010	-397 916	-186,81
Produits exceptionnels	137 962	109 074	28 888	26,48
Charges exceptionnelles	35 608	67 418	-31 811	-47,18
Résultat exceptionnel	102 354	41 656	60 698	145,71
Impôts sur les bénéfices	7 843	6 855	988	14,41
EXCEDENT OU DEFICIT	-90 395	247 811	-338 206	-136,48
Contribution volontaires en nature				
Total des produits				
Total des charges				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : EHPAD La Cheneraie

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2012, dont le total est de 20 335 059 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 90 395 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2012 au 31/12/2012.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2013 par le conseil d'administration de l'association.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2012 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les états financiers ont été établis en application du Règlement 99-01 du Comité de Réglementation Comptable du 16 février 1999, en conformité avec le règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable du 29/04/1999 et du Décret du 22 octobre 2003 relatif à la réglementation budgétaire, comptable et financière pour les établissements et services.

Les états financiers ont été également établis en conformité avec l'avis 2007-05 du Conseil National de la Comptabilité du 4 mai 2007 relatif aux règles comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du Code de l'action sociale et des familles appliquant l'instruction budgétaire et comptable M22, ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires des établissements sociaux et médico-sociaux privés qui appliquent les règlements numéro 99-01 et 99-03 du Comité de Réglementation Comptable.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 40 ans
- * Matériel et outillage industriels : 2 à 10 ans

Règles et méthodes comptables

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 30 ans
- * Matériel de transport : 3 à 10 ans
- * Matériel de bureau et informatique : 2 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Taux monétaire : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)
- Rotation des effectifs : moyenne
- Taux de charges sociales : 50 %

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

L'Association La Chêneraie gère trois établissements autonomes d'un point de vue de la gestion administrative, dont un (Jean Ardoin - Marie Béatrice) regroupe deux résidences et le siège de l'Association.

Les contributions respectives de chacun des établissements au résultat de l'association sont les suivantes:

Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice:	- 178 793 €
Résidence Le Couvent :	65 949 €
Résidence Bois Ballier:	22 449 €
 TOTAL	 - 90 395 €

Achat de la propriété :

En début d'année 2007, l'Association La Chêneraie a acheté la propriété de Saint Quentin Fallavier. La Résidence Bois Ballier et la Résidence Jean Ardoin - Marie Béatrice prennent chacune à leur charge 50% des coûts de l'emprunt souscrit lors de l'acquisition de cette propriété

Procédure contentieuse :

A la date de la clôture des comptes annuels, une procédure contentieuse concernant divers litiges sur le suivi du chantier est en cours.

Les frais liés à ce litige, ne pouvant être intégrés dans l'actif immobilisé, sont inscrits dans l'actif circulant du bilan. Compte tenu de la procédure en cours et de la probabilité estimée de pouvoir récupérer lesdites sommes, une provision pour dépréciation de cet actif a été enregistrée au 31 décembre 2012 pour 50% de son montant soit 99 151 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	31 421			31 421
Immobilisations incorporelles	31 421			31 421
- Terrains	182 059			182 059
- Constructions sur sol propre	15 836 061			15 836 061
- Constructions sur sol d'autrui	2 484 155			2 484 155
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	281 532			281 532
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 141 631	2 380		1 144 011
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 169 254	182 538		1 351 792
- Matériel de transport	91 282			91 282
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	512 956	4 143		517 098
- Emballages récupérables et divers	5 111			5 111
- Immobilisations corporelles en cours	13 571	13 635	13 571	13 636
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	21 717 612	202 696	13 571	21 906 736
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	579			579
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	2 441			2 441
Immobilisations financières	3 020			3 020
ACTIF IMMOBILISE	21 752 053	202 696	13 571	21 941 177

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		202 696		202 696
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		202 696		202 696
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		13 571		13 571
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		13 571		13 571

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	23 160	3 951		27 111
Immobilisations incorporelles	23 160	3 951		27 111
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	3 898 906	618 372		4 517 278
- Constructions sur sol d'autrui	1 084 501	86 765		1 171 266
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	97 189	14 342		111 532
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	841 179	66 432		907 610
- Installations générales, agencements aménagements divers	641 171	69 167		710 338
- Matériel de transport	66 124	7 391		73 515
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	315 430	43 293		358 723
- Emballages récupérables et divers	5 111			5 111
Immobilisations corporelles	6 949 610	905 763		7 855 373
ACTIF IMMOBILISE	6 972 771	909 714		7 882 485

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire	3 951	905 763	909 714
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	3 951	905 763	909 714
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice			

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 027 865 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	2 441		2 441
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	611 760	611 760	
Autres	385 807	385 807	
Charges constatées d'avance	27 857	27 857	
Total	1 027 865	1 025 424	2 441
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	201 400
Autres créances	132 617
Disponibilités	27 703
Total	361 721

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	131 949	21 365		153 314
Total	131 949	21 365		153 314
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		21 365		
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds associatifs

	Début Exercice	Augmentation	Diminution	Fin Exercice
Patrimoine intégré	603 620	5 624		609 243
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations	38 546			38 546
Subventions affectées	1 250 808			1 250 808
Autres fonds				
Total fonds sans droit reprise	1 892 975	5 624		1 898 598
Apports avec droit de reprise				
Legs et donations assortis d'une condition				
Subventions affectées				
Total fonds avec droit reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	557 097	371 299		928 396
Report à Nouveau	-522 732	117 207	92 223	-497 748
Résultat de l'exercice	247 811		338 206	-90 395
Résultats sous contrôle des tiers financeurs	516 542	357 662	506 134	368 070
Subventions d'investissement	2 118 959	64 419	130 468	2 052 910
Provisions réglementées	92 868	28 843		121 710
Droits des propriétaires (Commodat)				
Autres fonds associatifs				
Total fonds associatifs	4 903 519	945 053	1 067 031	4 781 541

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	150 000	50 000			200 000
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	150 000	50 000			200 000
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		50 000			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Fonds dédiés

	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours de l'exercice B	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restants à engager en fin d'exercice A - B + C
Subvention de Fonction	11 667	11 667			11 667
Dotation Soins subv	7 018	7 018			7 018
Salle de soins	25 000	25 000			25 000
Sous total	43 685	43 685			43 685
Sous total					
TOTAL	43 685	43 685			43 685

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 309 833 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	10 907 445	710 200	2 861 791	7 335 454
Emprunts et dettes financières divers	573 277	214 167	158 216	200 894
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	461 536	461 536		
Dettes fiscales et sociales	1 463 767	1 463 767		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	264 144	264 144		
Autres dettes	1 500 153	1 500 153		
Produits constatés d'avance	139 510	69 756	69 754	
Total	15 309 833	4 683 724	3 089 761	7 536 348
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	699 253			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	10 841 365		
Emprunts et dettes divers	441 682		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	11 283 047		

Notes sur le bilan**Charges à payer**

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	66 080
Emprunts et dettes financières divers	72 736
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 794
Dettes fiscales et sociales	52 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	11 429
Autres dettes	
Total	790 762

Comptes de régularisation**Charges constatées d'avance**

	Montant
Charges d'exploitation	27 857
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	27 857

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	139 510
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	139 510

Note sur le compte de résultat

Tableau de passage du résultat comptable au résultat administratif

Résultat comptable	-	90 395
Résidences Jean ARDOIN et Marie BEATRICE		
Variation congés payés		962
Variation ch/prov CP		481
Variation Rtt provisionnés		3 377
Variation charges/ Rtt provisionnés		1 688
Dotations amort.comptable		245 834
Dotations amort administratif	-	264 714
Reprise subventions comptables	-	39 745
Reprise subventions admin		42 498
Provision pour litiges		24 500
Reprise Resultat Hebgt 2010	-	5 806
Reprise Resultat Dep.2010		5 680
Résidence Le Couvent		
Variation congés payés chargés		3 680
Provision pour ARTT		633
Provision pour litiges		9 500
Reprise excédent Hébergement		
Reprise déficit Dépendance		
Résidence Bois Baller		
Variation congés payés chargés		9 009
Provision Artt		165
Reprise excédent Hébergement		
1/5 Produits constatés d'avance ARS en 2009	-	69 755
Petit matériel (Garde corps) financé par CNR	-	41 632
CNR Ars (garde corps+fenetres)		41 632
Amortissement des gardes corps		1 499
Quote part subvention inscrite au compte résultat (soins)	-	1 499
Provision pour litiges		16 000
Résultat administratif	-	106 408

Note sur le compte de résultat

Analyse du résultat

	Déficit	Bénéfice
Résultat administratif de l'exercice	106 408	
Résultat administratif : Résidences Jean ARDOIN et Marie BEATRICE	164 038	
Section Hébergement		114 398
Section Dépendance	300 211	79 404
Section Soins		
Résultat administratif : Résidence Le Couvent		79 762
Section Hébergement		15 492
Section Dépendance		1 508
Section Soins		62 762
Résultat administratif : Résidence Bois Ballier	22 132	
Section Hébergement		257 243
Section Dépendance	244 413	
Section Soins	34 962	

Autres informations

Effectif

Effectif du personnel au 31/12/2012 : 191 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	4	9	13	11
Employés	18	168	186	176
Contrat aidé	1	5	6	4
Total	23	182	205	191

Droit Individuel à la Formation

La loi du 4 mai 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de ce droit individuel à la formation (D.I.F) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision sauf situation exceptionnelle.

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés à la date de clôture s'élève à 13 786 heures.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux dirigeants

Tous les administrateurs ainsi que le Président de l'Association sont bénévoles. Ils ne perçoivent en conséquence aucune rémunération en tant que telle.

Toutefois, dans le cadre de ses interventions pour l'Association, le Président engage personnellement divers frais (missions, déplacements, affranchissements, téléphone...) qui lui sont remboursés.

Ce montant s'élève pour l'exercice à 5 084,86 euros.

Autres informations**Engagements financiers****Engagements donnés**

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	538 985
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts des emprunts à échoir à - 1 an	416 178
Intérêts des emprunts à échoir à + 1 an	3 886 000
Droit Individuel à la Formation	126 143
Autres engagements donnés	4 428 321
Total	4 967 306

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 538 985 euros

Soit pour les résidences Jean ARDOIN & Marie BEATRICE : 268 817 €
 pour la résidence Le Couvent : 158 560 €
 pour la résidence Bois Ballier : 111 608 €
 Total : 538 985 €